

## Stage Préparatoire à l'Installation

ADPS 85 // 02 51 36 82 48

19/10/2009 | Mise à jour : 14:44



### **8 ou 10 jours pour mesurer la durabilité de mon projet d'installation**

Durant la formation, les stagiaires aborderont l'ensemble des aspects à prendre en compte lors de la création ou de la reprise de toute entreprise agricole. Les aspects juridiques, humains, techniques, économiques et financiers sont vus grâce aux apports théoriques d'intervenants spécialistes dans leurs domaines et grâce aux échanges et discussions entre porteurs de projets.

Cette formation est **ouverte à tous les porteurs de projet** agricole, hommes ou femmes, **avec ou sans les aides**.

Cette formation se déroule tout au long de l'année. Aussi, si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaître ou à vous renseigner en nous contactant.

Plus de détails sur la formation en téléchargeant le fichier ci-dessous.

Possibilité de s'inscrire en ligne en remplissant le bulletin d'inscription également ci-dessous. Si vous souhaitez demander les aides à l'installation, un rendez-vous préalable au Point Information Installation (tél. 02 51 36 82 14) vous sera proposé.

Programme et renseignements sur demande en contactant l'ADPS (Association Départementale de Promotion Sociale) en téléphonant au 02 51 36 82 48 ou bien via la rubrique contactez-nous du site.

*Un programme est envoyé à chaque participant avant l'entrée en formation*

Responsable de la formation : Julie AZEMA - 02 51 36 82 48